

## Qualité de l'air majoritairement bonne

### Informations

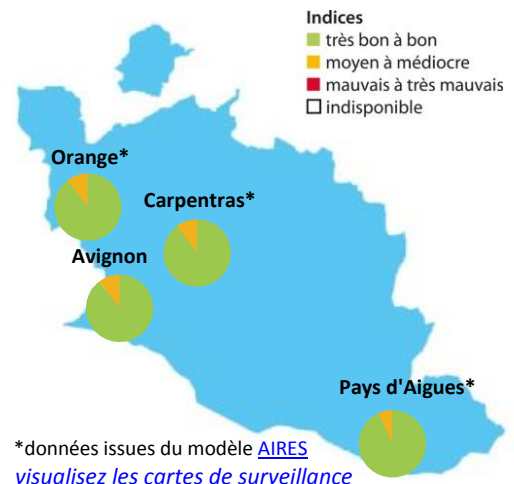
- **Le comité territorial du Vaucluse s'est réuni le 25 février** : Mr Jacques DEMANSE, Vice-Président délégué au Développement Durable - Environnement Déchets du Grand Avignon, et maire de Sauveterre est le nouveau délégué territorial. [En savoir plus](#).
- **Qualité de l'air intérieur** : le Ministère distribue **1 000 kits de mesure** aux écoles et crèches, des territoires à énergie positive pour la croissance verte, qui nécessitent une évaluation de la qualité de l'air.  
Pour en faire la demande : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Operation-1000-kits-pour-les.html>
- **L'AFNOR renouvelle la certification** du **système Air PACA** aux normes Qualité Sécurité Environnement.
- **Les nouvelles lettres d'information sont disponibles** : recevez l'actualité sur la qualité de l'air à l'échelle de votre commune en vous abonnant sur [le site d'Air PACA](#).
- **Découvrez les chroniques du site internet d'Air PACA** : [Air et Santé](#), [Les pastilles Crit'Air](#), [Les comités territoriaux](#), [Déménager pour changer d'air ?](#)
- **13 plaintes odeurs ce mois-ci** : 4 à Entraigues-sur-la-Sorgue, 4 à Sarrians, 3 à Orange, 1 à Pertuis et 1 à Courthézon.  
Pour enregistrer une plainte <http://www.sro-paca.org/> Rubrique « Signalez une gêne » ou via l'application [Signalement Air](#).

### Indices très majoritairement bons

Les indices de qualité de l'air sont bons près de 90 % du temps en février.

3 jours d'indices moyens à médiocres ont été enregistrés en lien avec l'augmentation des niveaux de particules fines.

Notamment les 22 et 23 février, un apport de particules désertiques a été constaté sur la région. Ajoutées à celles émises localement, elles ont occasionné une dégradation de la qualité de l'air.

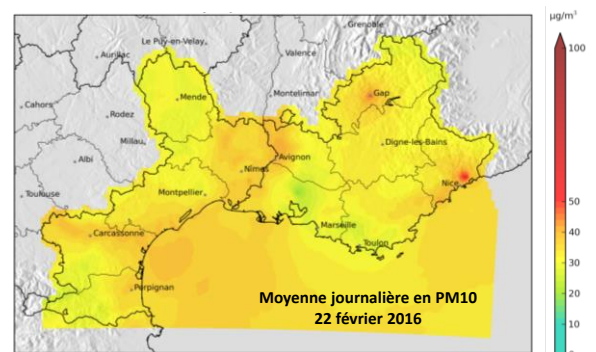


### Des dépassements de seuils réglementaires localisés pendant 2 jours

Les 22 et 23 février, l'apport de particules désertiques sur la région a entraîné le dépassement du seuil d'information-recommandations pour ce polluant ( $50 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{j}$ ) de façon très localisée : le maximum a été relevé à Avignon sur l'avenue Pierre Semard avec  $56 \mu\text{g}/\text{m}^3$  le 22.

Aucune procédure préfectorale n'a été déclenchée courant février.

[Que faire lors d'un épisode de pollution ? Les bons gestes](#)



Retrouvez les bilans mensuels dans les [publications](#) du site internet [www.airpaca.org](http://www.airpaca.org)

Si vous souhaitez vous abonner ou vous désabonner, contactez-nous en [cliquant ici](#).



[contact.air@airpaca.org](mailto:contact.air@airpaca.org)

[www.airpaca.org](http://www.airpaca.org)

Siège social  
146, rue Paradis - « Le Noilly Paradis »  
13294 Marseille Cedex 06  
Tél. 04 91 32 38 00 - Fax 04 91 32 38 29

Établissement de Martigues  
Route de la Vierge  
13500 Martigues  
Tél. 04 42 13 01 20 - Fax 04 42 13 01 29

Établissement de Nice  
333, Promenade des Anglais  
06200 Nice  
Tél. 04 93 18 88 00 - Fax 04 93 18 83 06